



INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX À EFFECTUER

MILIEU OÙ AURONT LIEU LES TRAVAUX

Résidentiel Agricole Industriel Public

RAISONS DES TRAVAUX

Nouvelle aménagement Réparations Modifications Autres : _____

TYPE DE TRAVAUX

Installer un ponceau

Diamètre : _____ Longueur : _____ matériaux : _____

Élargir une entrée Raisons : _____

Largeur actuelle : _____ Largeur souhaitée : _____

Aménagement d'une nouvelle entrée Nécessite-t-elle le sciage d'un trottoir ou d'une bordure de rue Oui
 Non

Remblaiement (Fermeture de fossé) Raison : _____

Sur quelle Largeure souhaitée : _____

Autres travaux :

Autres informations pertinentes :



INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX À EFFECTUER

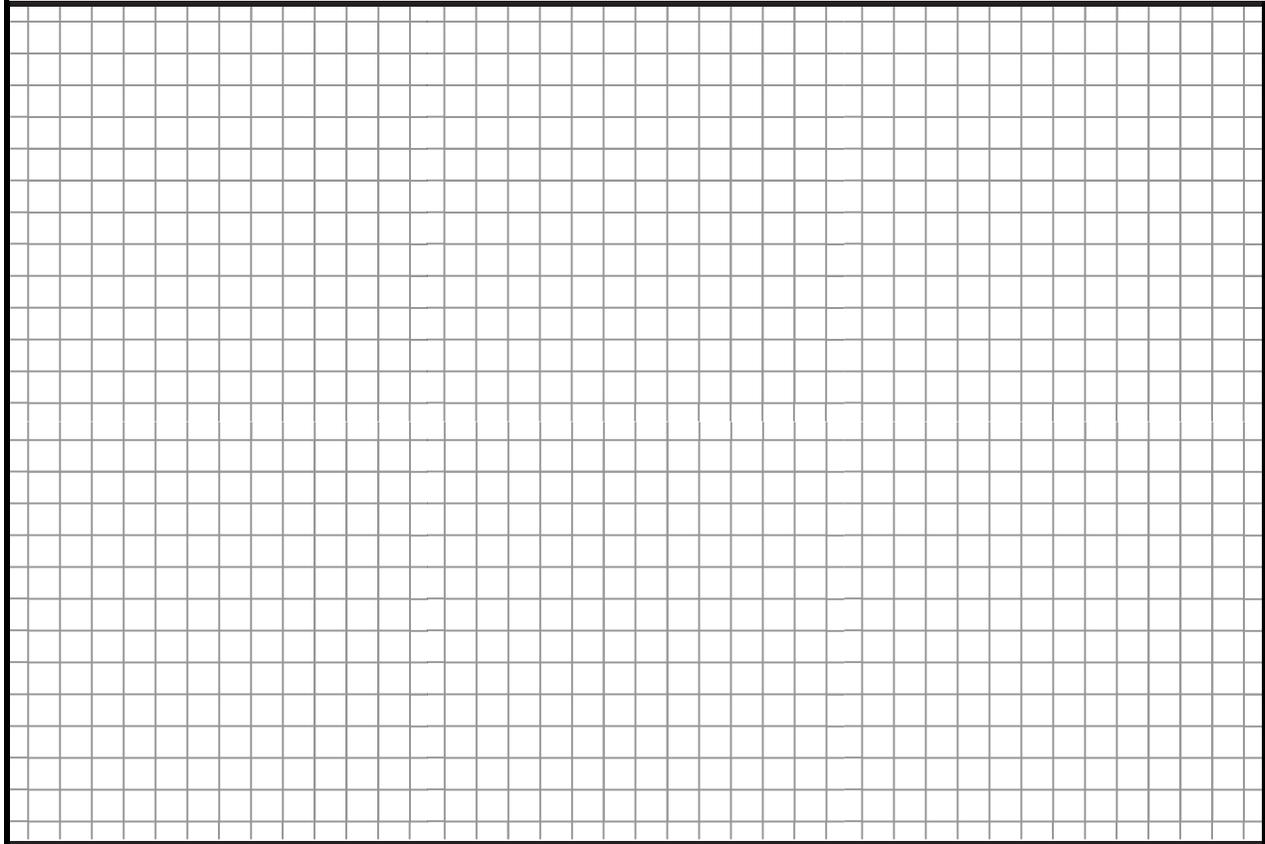
CROQUIS DE LOCALISATION AVEC MESURES ET DISTANCES

Voir le croquis sur un autre document joint.

Ligne arrière

Ligne latérale

Ligne latérale



Ligne avant

RUE OU ROUTE :

SURVEILLANCE DES TRAVAUX

NOTEZ BIEN : UNE AUTORISATION DU MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC EST NÉCESSAIRE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX LORSQUE CEUX-CI SE FONT EN BORDURE D'UNE ROUTE NUMÉROTÉE.

La surveillance des travaux et la prise de photos doit parfois être fait par un employé de la voirie ou l'inspecteur (trice) de la municipalité pendant, après et avant le remblais final des travaux. n'hésitez pas à contacter l'inspecteur(trice) pour plus de détails.

RAPPEL DOCUMENTS REQUIS POUR ÉMETTRE VOTRE PERMIS

- Le formulaire de demande de permis
- Fiche d'information complétée ainsi que les croquis de plans incluant l'emplacement et les distances .

NOTEZ BIEN : Vous pouvez ajouter des feuilles à la demande au besoin .

La municipalité dispose de 30 jours pour émettre le permis lorsque tous les documents requis nous ont été remis. Prévoyez ce délais afin d'avoir votre permis à temps.